

SÉANCE du 22 avril 2015

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 22 avril 2015 en réunion extraordinaire, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, maire.
Convocations transmises le 15 avril pour la réunion du 22 avril 2015.

Étaient présents, Mmes et Mrs : Delphine COURTOT. Nadine DUPREY. Nathalie DZYGA GOUVERNET. Maria DE LUCA. Samuel JEANNIARD. Alexandre JOUVANCEAU. Jean Paul MAGNIEN. Mathilde MAGNIEN. Marie Christine MORIN. Incarnation NOBLOT. Gérard REMONDET. Jean Luc ROSIER.

Absents excusés : Isabelle LE MEN. Maria PEIRAZEAU (*pouvoir à Incarnation NOBLOT*).

Mme. Marie Christine MORIN a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du Jour.

1. VOISINS VIGILANTS

Suite à l'engagement suite une opération nocturne du Major BORNER, la question est reportée à un prochain conseil.

2. URBANISME E T CONSTRUCTION

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal des dossiers en cours relatifs à l'urbanisme et à la construction sur la commune :

- un procès verbal a été dressé et transmis au procureur pour la construction d'une piscine bien que le permis ait refusé ;
- le permis de construire d'une cave en zone Ap, secteur agricole protégé du Plan Local d'Urbanisme a également été refusé
- signature de l'acte d'achat de 4 parcelles de terrains (achat Mme PANSIOT) par la commune en réserve foncière
- les contacts avec les consorts BRYCZEK et BOULEY se poursuivent en vue de la réalisation d'échange et d'achat de terrains dans la future zone d'activités.

3. ENTRÉE RD 122G

Le Conseil Départemental de Côte d'Or présente son projet de réfection du caniveau, de l'accotement et du renforcement du mur de soutènement de l'entrée Sud de la RD122 (rte des Grands Crus) lors de la réunion de voirie du 23 mars 2015. Le projet est exposé aux membres du Conseil Municipal et après vote à main levée, il recueille un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés. Le Conseil Départemental sera le maître d'ouvrage des travaux dont le montant est estimé à environ 345 000 € TTC, sur une durée de 9 semaines à compter de l'aboutissement des procédures d'appels d'offres pour mise à la concurrence des entreprises. Deux conventions sont proposées à la commune :

- une convention relative à la délégation de la maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental des travaux et à l'engagement financier de la commune sur le surcoût dû à la pose d'un garde corps amélioré (modèle village) sur la longueur des travaux, soit 140 m et pour la totalité du garde corps pour les 40 m hors travaux, ce qui représente une somme de 18 500€ ht .
- une convention relative à l'entretien des aménagements réalisés.

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité le contenu de ces deux conventions et autorise le Maire à leur signature.

4. TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES 2015

Dans sa délibération du 25 février 2015, le Conseil Municipal a voté les taux des taxes directes locales pour 2015 avec mention des bases de l'année 2014, ce qui présente une anomalie au regard du contrôle de légalité.

Pour rectification, le Conseil Municipal annule sa délibération du 25/02/2015 et vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le maintien des taux des taxes comme suit :

- taxe d'habitation : 5,79 %
- taxe foncier bâti : 10,29 %
- taxe foncier non bâti : 16,90 %

5. AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du conseil d'école du 13 mars 2015.

La fermeture de la classe de Chambolle Musigny est confirmée par l'Education Nationale pour la rentrée de septembre 2015.

Le Conseil Municipal et les parents d'élèves mettent tout en œuvre pour s'assurer de l'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances d'été 2015. La décision sera rendue prochainement.

SÉANCE du 22 avril 2015

6. REFACTURATION DE L'EAU AU VOLUCOMPTEUR

Compte tenu des dernières factures d'eau de 2014, relatives à la consommation d'eau au volucompteur de la Riotte, le prix de l'eau qui sera refacturé aux utilisateurs s'élève à 2,43 € le mètre cube assorti d'une partie fixe de 6,50 € par clé d'accès, au titre de l'installation du matériel utilisé, participation votée par délibération du 06/03/2013.

De même, le prix de l'eau pour la locataire de la salle des fêtes est déterminé en fonction des factures de l'année 2014, soit un montant 4,31 € incluses les taxes d'assainissement liées à la consommation.

7. DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme Isabelle LE MEN, conseillère municipale.

8. REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU C.C.A.S

Pour procéder au remplacement de Mme Isabelle LE MEN au sein du Centre Communal d'Action Sociale, il est procédé à un vote à bulletin secret.

Mme Maria PEIRAZEAU et M. Jean Luc ROSIER sont candidats. A l'issue du 1^{er} tour, chacun des deux candidats obtient 7 voix. Mme Incarnation NOBLOT en possession du pouvoir de Maria PEIRAZEAU, déclare retirer la candidature de Mme Maria PEIRAZEAU et M. Jean Luc ROSIER est élu avec 14 voix pour, au second tour.

9. REMPLACEMENT D'UN GARANTS DES BOIS COMMUNAUX

Pour procéder au remplacement de Mme Isabelle LE MEN en tant que garant des bois communaux, Mme Incarnation NOBLOT se porte candidate et est élue avec 14 voix pour.

10. LOCATION DE JARDINS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal reçoit deux demandes de location de jardins communaux de:

- Mme PLOTKINE Elise domiciliée 11 Rue Basse à Morey Saint Denis
- M. TILLMANN David domicilié 5 Rue Basse à Morey Saint Denis

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution d'une parcelle à chaque demandeur.

La location s'entend à compter du 1^{er} janvier 2015 et jusqu'à nouvel ordre, au tarif annuel de 26€, payable chaque 1^{er} décembre, renouvelable par tacite reconduction et avec l'engagement d'entretenir régulièrement la parcelle de terrain allouée.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ un logement type T3 de 74 m², Rue Basse, se libère au 1^{er} juillet. Les personnes intéressées sont invitées à prendre l'attache de VILLÉO, gestionnaire, pour remplir un dossier de demande de logement.
- ⇒ un concert de l'ensemble de cuivres « KIOSQUE » sera donné au Cellier de Dionysos, Mercredi 13 mai 2015, à 20h30.
- ⇒ Réunion de préparation des manifestations 2015 : mercredi 29 avril, à 19h avec les associations du village et le Conseil Municipal de Chambolle Musigny
- ⇒ Réunion du Centre Communal d'Action Sociale le jeudi 28 mai 2015, à 19h
- ⇒ Réunion de la commission voirie le lundi 4 mai 2015, à 19h
- ⇒ Panneau à l'entrée de Morey, sur la RD 974, coté Gevrey, à remplacer
- ⇒ Appel aux volontaires pour la plantation des fleurs : samedi 9 mai 2015, 9h30 départ du local technique communal
- ⇒ Prévoir la fixation d'un miroir de rue pour la sortie des véhicules de la rue de la Bussière par la Grande Rue
- ⇒ Prochain Conseil Municipal le 27 mai 2015, 19h

SÉANCE du 22 avril 2015

SÉANCE du 22 avril 2015 DELIBERATION N° 1 à 10		TABLEAU DES SIGNATURES	
Gérard TARDY	Jean Luc ROSIER	Nadine DUPREY	Jean Paul MAGNIEN
Samuel JEANNIARD	Delphine COURTOT	Maria DE LUCA	Nathalie DZYGA GOUVERNET
Alexandre JOUVANCEAU	Isabelle LE MEN Absente	Mathilde MAGNIEN	Marie Christine MORIN
Incarnation NOBLOT	Maria PEIRAZEAU Absente	Gérard REMONDET	